

NOUVELLES RÈGLES POUR LE SABRE

Réglage des temps de fonctionnement des appareils de signalisation, identification des appareils

Procédure à suivre :

Remarques préliminaires

Après consultation des fédérations nationales, il a été décidé de mettre en application une nouvelle règle, ce qui implique la modification des temps d'enregistrement des appareils électriques de signalisation.

8. Après la signalisation d'une touche, la signalisation d'une touche postérieure donnée en sens inverse ne sera enregistrée que dans un délai maximum de 170 ms (avec + ou - 10 ms de tolérance).

Application : début de la saison 2016-2017.

Tableau du nouveau temps de blocage pour le **sabre** :

Caractéristiques à modifier	Anciennes règles	Nouvelles règles
Temps du coup double	120 ms \pm 10	170 ms \pm 10

OBJECTIFS DU PRÉSENT DOCUMENT

- ▶ Permettre une application correcte des nouvelles règles en stipulant les modifications à apporter aux appareils de signalisation ;
- ▶ Signifier l'utilisation d'une plaque d'identification pour faciliter le contrôle des appareils de signalisation modifiés ou construits selon les nouvelles règles ;
- ▶ Informer sur la procédure de contrôle ;
- ▶ S'assurer que le réglage des appareils de signalisation ne peut être modifié.

INSTRUCTIONS POUR LES FABRICANTS DES APPAREILS DE SIGNALISATION

Les fabricants devront :

- ▶ **Prévoir toutes les modifications nécessaires au fonctionnement correct des appareils de signalisation selon les nouvelles normes**, même si ces modifications ne sont pas décrites de manière explicite.
- ▶ **Pour les appareils d'anciennes générations** :
Adapter les caractéristiques de l'appareil aux nouvelles normes de réglage, avec la mise en place de nouveaux éléments en remplacement de l'ancien système de réglage.
- ▶ **Pour les appareils neufs** :
Programmer les microprocesseurs selon les nouvelles normes.
- ▶ **Plaque d'identification des appareils de signalisation** :
Fixer une plaque d'identification spéciale permettant de savoir que l'appareil est conforme aux nouvelles normes.
Caractéristiques de la plaque : plaque inviolable.
La plaque d'identification de 2 x 4 cm, de couleur magenta, portera le texte suivant en lettres noires :
FIE 2016.

► **Lampes clignotantes :**

Lorsque l'appareil est réglé pour le sabre, ses lampes doivent clignoter d'une manière particulière pour que l'arbitre puisse constater que le nouveau temps est bien paramétré.

► **Prescriptions techniques :**

Le système de réglage de l'appareil doit être protégé pour éviter tout type de modification. Le système de sécurité est laissé à l'appréciation des fabricants : code d'accès, circuits plombés, etc. Le fabricant devra rédiger une notice technique pour chaque appareil. Cette notice précisera le type de système de sécurité adopté.

► **Nouveau certificat d'homologation SEMI :**

Pour obtenir un nouveau certificat SEMI pour l'appareil de signalisation, les fabricants devront transmettre un exemplaire de l'appareil à la Commission SEMI, **uniquement aux laboratoires de Moscou ou de Rome, dans la période et aux adresses qui seront indiquées ultérieurement.**

CONTRÔLE DES MARQUES DE SÉCURITÉ DES APPAREILS DE SIGNALISATION

Le fonctionnement des appareils de signalisation relève de la responsabilité du fabricant. Le contrôle portera sur le système de sécurité chargé d'empêcher toute modification des caractéristiques techniques de l'appareil. L'Observateur vérifiera les plaques d'identification des appareils et veillera à ce qu'ils ne soient pas modifiés.

INSTRUCTIONS POUR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES ET LES ORGANISATEURS DES COMPÉTITIONS OFFICIELLES DE LA FIE

Tous les organisateurs de compétitions officielles de la FIE devront compléter la fiche technique de l'appareil et la remettre à l'Observateur de la FIE pour son rapport, dans le cas des épreuves de la Coupe du monde, ou l'envoyer au siège social de la FIE à Lausanne, à l'attention de la Commission SEMI, 2 mois avant la date de la compétition.

La FIE est susceptible de réaliser des contrôles surprises en début de saison.

Voir le tableau ci-dessous pour les FN et les COL :

Fiche technique des appareils de signalisation - Saison 2016-2017

Date	
Fédération	
Nom de la compétition	
Nom du fabricant	
Modèle ou référence des appareils	
Suivant le cas	
Date de modification des appareils d'anciennes générations	
Date de fabrication des nouveaux appareils	
Nombre total d'appareils	



FIE

FEDERATION
INTERNATIONALE
D'ESCRIME

COMMISSION

SEMI

Signature et cachet de la fédération/ du COL